

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 avril 2022.**

**L'an deux mil vingt-deux, le 23 avril à 10 heures,**

Le Conseil Municipal de la commune de POMMIERS dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur GOURINAT Alain, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 09

Nombre de conseillers votants : 10

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2022.

**Sont présents :**

Mmes CHAMBLANC Anick, MINEAU Bernadette. MM. BUREAUD Jean-Jacques, DEFAIT Dominique, DUMONT Pierre, GABILLAUD Jean-Claude, GOURINAT Alain, TISSIER Dominique, WATRINET Laurent.

**Absente ayant donné procuration :** Mme BAUDAT Isabelle a donné procuration à M. DEFAIT Dominique.

**Absente :** Mme MERLIN Marie.

**Secrétaire de séance :** Mme MINEAU Bernadette désignée à l'unanimité.

***Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal*** en date du 26 mars 2022 n'apporte aucun commentaire et est adopté à l'unanimité.

**Syndicat Mixte du Pays Val de Creuse Val d'Anglin.**

Conformément à la décision, du Conseil Municipal du 26 mars, après cette période de réflexion et d'information, le Conseil Municipal se prononce pour le retrait de la Commune par 5 voix pour (A. GOURINAT, J.-J. BUREAUD, P. DUMONT, D. TISSIER, J.-C. GABILLAUD), 3 abstentions (L. WATRINET, A. CHAMBLANC, B. MINEAU), 1 voix contre (D. DEFAIT).

### **Assainissement.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise :

- le lancement du marché de la station d'épuration et du réseau et l'ensemble de la procédure liée à ce marché ;
- la signature des marchés par le Maire sous forme de procédure adaptée relative à 3 lots (création de station – réseaux – réhabilitation intérieur du réseau).

### **Multi-services.**

Le nouveau projet est présenté par le Maire. Il tient compte des observations faites lors de la réunion de présentation le 14 avril par le Maître d'œuvre Carole PICAUD.

A l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à demander des subventions DETR (50%) – Fonds d'aide au maintien d'une activité commerciale à hauteur de 30% du projet plafonné à 50 K€.

Valide le plan de financement ci-dessous :

#### **Plan de financement :**

Subvention DETR 50% :	114769.84 €
Fonds d'aide au maintien d'une activité commerciale à hauteur de 30% :	50000.00 €
Emprunt :	50000.00 €
Fonds propres :	14759.83 €
<b>Coût total H.T., avec maîtrise d'œuvre :</b>	<b>229519.67 €</b>

### **Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement Autonome de L'Indre.**

A l'unanimité, le Conseil valide la demande d'adhésion de la Commune d'Eguzon au Syndicat.

### **ATD36. Redevance d'occupation du domaine Public (R.O.D.P.).**

Le Conseil valide les montants plafonds des redevances dues pour l'année 2022 comme suit :

- sur le domaine public routier :
  - 42.64 € par kilomètre et par artère en souterrain,
  - 56.86 € par kilomètre et par artère en aérien,
  - 28.43 € par m<sup>2</sup> au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques (cabines, armoires techniques notamment).
- sur le domaine public non routier :
  - 1421,36 € par kilomètre et par artère pour les installations souterraines et aériennes,
  - 923,89 € par m<sup>2</sup> au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques (cabines, armoires techniques notamment).

### **Décision modificative budget assainissement.**

Validé à l'unanimité.

Diminution de l'article 6215 -1000€

Augmentation de l'article 706129 +1000€

### Divers.

- **A compter de lundi 25 avril, une exposition de dessins sur le thème « dessinons la Paix »** sera visible en Mairie. L'Association « Pour KUNGUR » basée à Gargillesse organise cette exposition à partir de plus de 200 dessins faits **par les enfants du RPI mais aussi par des enfants adoptés en Russie et vivant en France** et dans plusieurs pays du monde.
- **Travaux du Syndicat des eaux de Maillet.** Le renouvellement de conduites d'eau potable sur le secteur de La Suzelle a débuté le 19 avril pour une durée de 1 mois et demi à 2 mois. Durant cette période, la circulation et le stationnement seront perturbés.
- Le Conseil Municipal remercie **M. et Mme HAINSWORTH** 1 rue du Stade, pour leur geste en faveur du fleurissement de la commune.
- **PLUI.** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), **enquête publique.** La population est invitée à venir consulter **le futur PLUI du 25 avril au 03 juin 2022 en Mairie aux heures d'ouverture de 13 heures à 17 heures.**  
Chacun pourra faire part de ses observations sur le registre mis à disposition (déclassement de certains bâtiments, classification de certains terrains etc...), lors des observations sur le registre, pour une prise en considération, il conviendra de faire référence aux numéros de la ou des parcelles et bien préciser le motif de la demande, après il sera trop tard !.
- Il sera étudié la possibilité d'installer un autre robinet d'eau dans le premier cimetière à la condition que la canalisation passe le long du mur d'enceinte.
- Le Conseil valide l'organisation de la fête de la musique, **samedi 18 juin prochain.**

### Manifestations à venir :

<b>1er mai 2022</b>	<b>Rando des 2 Vallées</b>	<b>TEAM BETHENET</b>
<b>15 mai 2022</b>	<b>Chez Arsène le Bognat</b>	<b>PLC</b>
<b>18 juin 2022</b>	<b>Fête de la Musique</b>	<b>Mairie de POMMIERS</b>
<b>3 Juillet 2022</b>	<b>Journée Omnisports</b>	<b>Union Sportive</b>
<b>8 juillet 2022</b>	<b>Parenthèses Musicales</b>	<b>CDC/Mairie de Pommiers</b>

<b>30-31 juillet 2022</b>	<b>Moto Cross</b>	<b>TEAM BETHENET</b>
<b>16-17-18 Septembre 2022</b>	<b>Expo d'Art</b>	<b>PLC</b>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 45. Ont signé au registre les membres présents.

**Le Maire,**

**La secrétaire,**

**Les Conseillers,**